

Comprendre les
notices d'autorité MARC

Comprendre les notices d'autorité MARC : Catalogage ordi**no**lingue

Traduction de Normes, Bibliothèque et Archives Canada, de

« *Understanding MARC Authority Records: Machine-Readable Cataloging* »



L'organisation du présent document et les descriptions génériques des formats MARC 21 qu'il propose constituent un adaptation de l'ouvrage [Understanding MARC Bibliographic](#) (traduction de Normes, Bibliothèque et Archives Canada [Comprendre le Format MARC bibliographique](#)) initialement rédigé en 1998 par Betty Furrrie conjointement avec Data Base Development Department de la Follett Software Company, dont la maintenance et les mises à jour sont assurés par Library of Congress, Network Development and MARC Standards Office.

Tout le contenu touchant les notices d'autorité MARC 21 a été développé et rédigé par Library of Congress, Network Development and MARC Standards Office.

Publié par Cataloging Distribution Service, Library of Congress.

Copyright © 2004 The Library of Congress, sauf à l'intérieur des États-Unis (Tout crédit doit être formulé lorsqu'on utilise un extrait de cette publication). Library of Congress, Network Development and MARC

Table des matières

La notice MARC, qu'est-elle et pourquoi est-elle si importante?

- Partie I** : Que signifie le terme MARC?
- Partie II** : La notice MARC est-elle vraiment nécessaire?
- Partie III** : La terminologie du format MARC
- Partie IV** : Qu'est-ce-qu'une notice MARC d'autorité?
- Partie V** : Peut-on partager les notices MARC?
- Partie VI** : Questions relatives aux données MARC
- Partie VII** : En conclusion

Ouvrages de référence sur le format MARC 21 - Parties VIII à XI

- Partie VIII** : Aperçu des zones du format MARC 21 les plus communément utilisées
- Partie IX** : Liste des autres zones fréquemment utilisées dans les notices MARC
- Partie X** : Le guide
- Partie XI** : Utilisation de la zone 008

Ouvrages de référence sur le format MARC 21 - Partie XII

- Partie XII** : Exemples de notices Bibliographie

Version imprimée en anglais seulement disponible de :

Library of Congress
Cataloging Distribution Service
Customer Service Section
Washington, DC 20541-4912
1-800-255-3666
www.loc.gov/cds/

Comprendre les notices d'autorité MARC

[cette page est laissée intentionnellement en blanc]

La notice MARC, qu'est-elle et pourquoi est-elle si importante? – Parties I à VII

De nos jours, il est impossible de lire une revue de bibliothéconomie, d'assister à une conférence pour bibliothécaires voire d'échanger de manière informelle avec un confrère du domaine sans entendre parler du format MARC, des notices MARC ou de compatibilité avec la norme MARC.

Pourtant, de nombreux bibliothécaires n'ont pas encore eu l'occasion de suivre une formation rigoureuse sur le sujet capital de l'automatisation des bibliothèques ainsi que sur le rôle de la norme MARC dans cette automatisation, et ce, bien que les systèmes automatisés puissent déjà occuper une place importante dans l'institution où ils travaillent.

Le document que voici explique aussi simplement que possible ce qu'est une notice MARC d'autorité et présente les grands principes à connaître pour comprendre et évaluer une notice MARC d'autorité.

Un document d'accompagnement, [Comprendre le format MARC bibliographique](#), traite des notices bibliographiques MARC.

Partie I

QUE SIGNIFIE LE TERME MARC?

Qu'est-ce qu'une notice MARC? MARC est un acronyme constitué à partir de l'expression anglaise "MAchine-Readable Cataloguing", qui se traduit par catalogage ordinaire, dit plus couramment catalogage lisible par machine.

Alors, c'est quoi une notice catalographique lisible par machine?

La **notice catalographique lisible par machine** est une notice dont l'information peut être lue et interprétée par un ordinateur. Dans les pages qui suivent, nous expliquons son utilité ainsi que la manière dont l'ordinateur la décode.

Notice de catalogage : On distingue deux types de notices de catalogage : 1) les notices *bibliographiques*, qui contiennent l'information à propos d'un livre, d'un périodique, d'un enregistrement audio, d'une cassette vidéo, etc. et 2) les notices *d'autorité*, dans lesquelles sont consignées les formes normalisées de noms, des titres et des sujets aux fins de rendre possible des renvois réciproques dans les catalogues. Le document [Comprendre le format MARC bibliographique](#) décrit le premier type de notices, le présent document présente le second.

Notice MARC d'autorité : Les notices MARC d'autorité servent à la normalisation et la présentation des noms de personne, de personnes morales (par exemple, les sociétés, les entreprises, les institutions, etc.), des collectivités, des titres et des sujets. Elles fournissent ainsi un **contrôle d'autorité**, c'est-à-dire une forme reconnue de désignation de ces entités que l'on peut utiliser pour accéder aux notices bibliographiques à partir d'un nom. Par exemple, si vous faites une recherche dans le catalogue en ligne de votre bibliothèque pour repérer le fameux récit « Les aventures de Tom Sawyer », de Mark Twain, vous pourriez obtenir à l'écran la notice illustrée ci-dessous.

Comprendre les notices d'autorité MARC

TITRE: The adventures of Tom Sawyer / Mark Twain ; with an introduction by Robert S. Tilton.

AUTEUR : Twain, Mark, 1835-1910.

PUBLIÉ : New York : Signet Classic, [1997]

OUVRAGE : xxi, 216 p. ; 18 cm.

NOTE : Includes bibliographical reference (p. 213-216)

SUJETS : Sawyer, Tom (Fictitious character) -- Fiction.
Boys -- Missouri -- Fiction.
Mississippi River -- Fiction.
Missouri -- Fiction.
Adventure stories.

Les entrées AUTEUR et SUJET (surlignées ci-dessus) sont des formes contrôlées et reconnues de vedette de nom et de sujet que l'on peut utiliser pour accéder à la notice bibliographique, mais qui sont consignées dans une notice d'autorité distincte.

Sans contrôle d'autorité, il serait aussi ardu de repérer un livre donné dans le catalogue d'une grande bibliothèque que de chercher une aiguille dans une botte de foin.

Il est important de souligner que la formulation particulière d'une vedette de nom ou de sujet découle de règles généralement reconnues de catalogue et d'élaboration de thésaurus.

De même, il ne faut pas perdre de vue que, contrairement aux notices bibliographiques, les notices d'autorité ne représentent pas des éléments de la collection de la bibliothèque. Ce sont plutôt outils qu'utilisent les bibliothécaires pour assurer la cohérence de l'ensemble des notices bibliographiques et pour constituer un cadre de référence pour l'appariement des noms et des sujets contenus dans le catalogue, de façon à faciliter l'accès aux ressources pour les usagers.

Une notice d'autorité est constituée de trois éléments principaux :

1) des vedettes, 2) des renvois et 3) des notes. (Il arrive souvent que les notices MARC d'autorité contiennent aussi des informations supplémentaires.) Ces trois éléments sont brièvement décrits ci-après, mais il en sera question tout au long de ce document.

1) La Vedette est la forme normalisée et « faisant autorité » d'un nom, d'un sujet ou d'un titre qui servira de point d'accès aux notices bibliographiques. L'emploi de vedettes de nom et de sujet uniformisées facilite le repérage simultané des notices qui les partagent.

2) Les Renvois sont des indications qui permettent à l'utilisateur de repérer une variante de la forme établie du nom ou du sujet (désignées par le terme « Rappel de renvoi 'voir' ») ou diverses formes de vedettes autorisées associées à la vedette de la notice (désignées par le terme « Rappel de renvoi 'voir aussi' »). Les renvois inscrits dans les notices MARC se rapportent à la vedette d'autorité.

3) Les Notes contiennent de l'information d'ordre général à propos des vedettes normalisées ou des renseignements plus spécialisés, comme des citations d'une source de données consultée où des indications sur la vedette ont pu être trouvées ou non.

La célèbre écrivaine romantique française George Sand constitue un bon exemple de l'emploi du contrôle d'autorité dans un catalogue. L'utilisateur peut interroger le catalogue en indiquant soit son nom véritable, Amandine Aurore Lucie Dupin, ou son pseudonyme, George Sand. La notice d'autorité nous assure que toutes les notices bibliographiques comprennent la forme la plus connue et usuelle de son nom, pour un repérage et un

Comprendre les notices d'autorité MARC

regroupement efficaces de toutes ses œuvres, et qu'un renvoi de catalogue associe cette forme à toutes les autres formes non utilisées de son nom. Les rappels de renvoi permettent à l'utilisateur ou au système informatique d'ajuster la recherche.

La terminologie en bref

Une notice d'autorité est créée pour établir la forme **normalisée** d'un nom ou d'un terme. Cette forme est parfois appelée forme **autorisée, établie** ou **faisant autorité**. La forme normalisée est l'élément clé à l'origine de la création de la notice d'autorité, d'où son nom de **vedette**.

Les notices d'autorité indiquent la présence de **variantes** de la forme établie de la vedette. Ces variantes font l'objet de « **rappels de renvoi 'voir'** » qui permettent à l'utilisateur de les repérer dans le catalogue.

Les notices d'autorité indiquent aussi d'autres noms et termes établis **associés** à la vedette d'autorité (pour laquelle est créée la notice). Celles-ci font l'objet de « **rappels de renvoi 'voir aussi'** » pour suggérer à l'utilisateur un nom ou un concept qui se rapproche de la vedette établie. Signalons toutefois que, dans ce cas, il doit toujours s'agir de noms ou de termes associés normalisés, c'est-à-dire de vedettes établies dans leur propre notice d'autorité.

En résumé, une notice d'autorité contient :

- une vedette établie,
- des variantes du nom ou du terme (rappels de renvoi 'voir')
- des noms ou des termes connexes (rappels de renvoi 'voir aussi')

On emploie les informations inscrites dans la notice d'autorité pour afficher dans le catalogue public les éléments suivants :

Variante du nom ou du terme

Voir : vedette établie

Nom ou terme connexe :

Voir aussi : vedette établie

L'intégration de renvois à la structure de la notice d'autorité procure un moyen efficace d'enregistrement des données nécessaires pour le contrôle d'autorité et elle permet à l'utilisateur d'effectuer ses recherches en utilisant un jeu varié de noms et de termes.

Partie II

LA NOTICE MARC - EST-ELLE VRAIMENT NECESSAIRE ?

Pourquoi l'ordinateur ne peut-il pas tout simplement lire les fiches d'autorité existantes ? Il ne suffit pas d'introduire dans l'ordinateur l'information apparaissant sur une fiche d'autorité pour produire une notice automatisée. Il faut indiquer à l'ordinateur comment interpréter l'information. Chaque élément d'information de la notice MARC d'autorité est précédé d'un guide d'interprétation — d'une « balise ». L'emplacement alloué à chacun de ces éléments (vedettes, renvois et notes) est désigné par le terme « zone ». La structure des notices MARC autorise la création d'un nombre illimité de zones, sans contrainte de nombre de caractères. Cette souplesse est importante, parce que les vedettes d'autorité ne sont pas toutes de même longueur (par exemple, « Platon » et « Kennedy, Albert J. (Albert Joseph), 1879-1968 »).

Comprendre les notices d'autorité MARC

Un élément d'information n'occupe pas toujours nécessairement la même place sur la notice bibliographique. Par exemple, un rappel de renvoi « *voir aussi* » ne commence **pas** toujours au 220e caractère pour se terminer au 248e. La notice MARC fournit donc à l'ordinateur une petite « table des matières », établie d'après une norme prédéfinie.

Les données « balises » : Il faut indiquer à l'ordinateur comment lire et interpréter la notice bibliographique. Le tableau ci-dessous illustre le genre d'information transmise au moyen de ces « balises ».

Si une notice d'autorité est enregistrée dans un fichier de données et comporte des balises adéquates, on peut ensuite rédiger un programme qui ponctuera et formatera l'information en vue de l'affichage sur un écran d'ordinateur. On peut aussi créer des programmes permettant de repérer et de récupérer certains types d'information dans des zones précises. D'autres programmes pourront aussi être créés pour afficher des listes de vedettes et de renvois qui correspondent à un critère de recherche donné.

Notice avec balises textuelles

« Balises » textuelles	Données
Vedette Nom : Dates :	King, Stephen, 1947-
<i>Rappel de renvoi 'voir de'</i> Nom : Dates :	King, Stiven, 1947-
<i>Rappel de renvoi 'voir aussi de'</i> Non : Dates :	Bachman, Richard, 1947-
Notes Citation de la source : Citation de la source : Information trouvée :	His Carrie, 1974. Washington post, 4/9/85 (Stephen King has written 5 novels using the pseudonym Richard Bachman)

La même notice avec les étiquettes MARC

« Balises »	Données

Comprendre les notices d'autorité MARC

100	1b	‡a	King, Stephen,
		‡d	1947-
400	1b	‡a	King, Stiven,
		‡d	1947-
500	1b	‡a	Bachman, Richard
670	bb	‡a	His Carrie, 1974.
670	bb	‡a	Washington post, 4/9/85
		‡b	(Stephen King has written 5 novels using the pseudonym Richard Bachman)

Pourquoi une norme? Bien sûr, vous pourriez concevoir votre propre méthode d'organisation des données d'autorité, mais ce serait isoler votre bibliothèque, limiter ses options et augmenter votre charge de travail. L'utilisation de la norme MARC évite la duplication des efforts tout en ouvrant la porte à un meilleur partage des données d'autorité entre bibliothèques. Choisir le format MARC, c'est donc permettre à votre bibliothèque d'acquérir des données d'autorité prévisibles et fiables. Au contraire, choisir de créer un système parallèle, ce serait vous priver des avantages qui découlent de la normalisation, puisque le format MARC a été conçu d'abord et avant tout pour faciliter l'échange d'information. Pour en savoir davantage sur l'importance de l'utilisation de la norme d'autorité MARC et des avantages qu'elle procure, consultez la [Partie V](#) du présent document.

MARC 21 : En raison du volume de ses collections et de ses programmes de coopération avec d'autres bibliothèques, la Library of Congress est la principale source de notices d'autorité pour les publications internationales ou états-uniennes. Quand cette bibliothèque a commencé à utiliser des ordinateurs, dans les années 1960, elle a mis au point le format LC MARC, un système reposant sur l'insertion de courtes séries de nombre, de lettres et de symboles à même les notices catalographiques pour distinguer entre les différentes catégories d'information. C'est au cours des années 1970 que la Library of Congress a développé la norme d'accompagnement pour les vedettes d'autorité. Le format initial a évolué jusqu'à devenir la norme MARC 21, aujourd'hui utilisée dans la plupart des bibliothèques pour l'établissement des notices bibliographiques et des notices d'autorité. Le format de données d'autorité MARC 21, de même que la documentation officielle qui s'y rapporte, est mis à jour par la Library of Congress. Il a été publié sous le titre *MARC 21 Format for Authority Data*. Il est publié aussi en français par Bibliothèque et Archives Canada sous le titre *Format MARC 21 vedettes d'autorité* ou sur Internet, *MARC 21 abrégé pour les vedettes d'autorité* à l'adresse : www.lac-bac.gc.ca/040/010/040010-3000-f.html.

Lorsque l'on produit une notice au moyen de balises textuelles, puis qu'on la compare à une notice semblable, mais utilisant celle-là des étiquettes numériques MARC, on voit immédiatement à quel point le format MARC 21 est économique : il accapare moins d'espace de stockage. Comme dans les [tableaux ci-dessus](#).

Dans la notice MARC 21, on utilise les étiquettes « 670 », « ‡a » et « ‡b » pour signaler les zones qui contiennent des sources de données, plutôt que d'enregistrer intégralement les termes « source », « citation », « information » et « trouvé » dans chaque notice.

Partie III

LA TERMINOLOGIE DU FORMAT MARC

Dans cette partie, nous expliquons comment lire, interpréter et utiliser une notice MARC d'autorité. Nous y abordons ce que les bibliothécaires utilisant un système automatisé de bibliothèque voient généralement à l'écran et ce qu'ils ont besoin de comprendre pour ajouter, modifier ou consulter des notices. Nous nous attardons plus particulièrement aux tâches les plus courantes touchant les notices d'autorité.

Comprendre les notices d'autorité MARC

Le tableau de la partie II donnait un exemple de notice MARC marquée par des balises. Le mot « balise » recoupe ici les notions de zone, étiquette numérique, indicateur, sous-zone, code de sous-zone et désignateur de contenu, définies séparément ci-dessous.

1. Les ZONES sont identifiées par des ÉTIQUETTES NUMÉRIQUES.

Zone — Chaque ZONE de la notice MARC 21 est identifiée par une ÉTIQUETTE NUMÉRIQUE. Il y a une zone pour la vedette d'autorité, des zones pour les appels de renvois, et ainsi de suite. Ces zones sont elles-mêmes divisées en « sous-zones ».

Puisque l'emploi de balises textuelles allongerait inutilement la notice, on utilise plutôt des étiquettes, constituées chacune de trois chiffres. (Si vous consultez en ligne un catalogue, il se peut que le nom des zones s'affiche au complet. Sachez qu'il n'apparaît toutefois pas dans la notice elle-même : c'est le logiciel qui vous le fournit.)

Étiquette numérique — Chaque zone se voit attribuer une séquence de trois chiffres ou « étiquette numérique ». Cette étiquette sert à identifier la zone qui suit — à indiquer le genre de données qu'elle renferme. Bien qu'à l'impression ou à la visualisation on puisse avoir l'impression que l'étiquette compte 4 ou 5 chiffres, elle n'en compte bien que trois : ceux qui suivent sont des indicateurs.

Voici un exemple d'utilisation des étiquettes dans une notice d'autorité pour un nom de personne.

Étiquette 100	identifie la vedette de nom de personne (auteur)
Étiquette 400	identifie un rappel de renvoi 'voir' visant un nom de personne
Étiquette 500	identifie un rappel de renvoi 'voir aussi' visant un nom de personne
Étiquette 670	identifie une note Source de données

Dans l'exemple ci-dessous, l'étiquette « 100 » annonce que la zone est une vedette qui représente un nom de personne.

100 1# #a Woolf, Virginia, #d 1882-1941

Le Cataloging Distribution Service (CDS) de la Library of Congress diffuse une liste détaillée de toutes les étiquettes numériques, tirées de la version intégrale *MARC 21 Format for Authority Data* et de la version abrégée *Concise MARC 21 Formats* de la norme. La version intégrale est publiée aussi en français par Bibliothèque et Archives Canada sous le titre : *Format MARC 21 pour les vedettes d'autorité*, et la version abrégée est disponible en ligne à : www.lac-bac.gc.ca/040/010/040010-3000-f.html.

Le recours à ces spécifications est fortement recommandé à tous ceux qui doivent travailler régulièrement avec des notices d'autorité. Il existe par ailleurs de nombreux documents qui présentent des exemples. Il est aussi possible de se procurer ces informations sur le site de la norme MARC 21, à l'adresse www.loc.gov/marc/.

Il suffit généralement d'une courte exposition à la norme MARC 21 pour que les bibliothécaires se mettent à parler en « MARCais ». En effet, ceux qui travaillent régulièrement avec les notices MARC ont tôt fait de mémoriser les numéros de zone des notices d'autorité qu'ils créent.

Vous trouverez dans la [Partie VIII](#) de ce document une description des étiquettes les plus couramment utilisées. Quelques autres sont listées dans la [Partie IX](#).

2. Certaines zones comportent aussi des INDICATEURS.

Indicateur — Deux emplacements de caractère à la suite de l'étiquette peuvent servir d'indicateur (font exception les zones 001 à 009). Parfois, seul le premier ou le second est utilisé; d'autres fois, les deux le sont; dans quelques zones, notamment la zone 010, aucun indicateur n'est fourni. Quand l'indicateur est « indéfini » (c.-à-d., inutilisé), on laisse l'emplacement correspondant vierge. Dans le présent document, il est d'usage de représenter les indicateurs indéfinis par un carré (#).

Comprendre les notices d'autorité MARC

La valeur d'un indicateur doit se situer entre 0 et 9 (la norme MARC autorise l'emploi de lettres, mais celles-ci sont rares). Deux indicateurs placés côte à côte peuvent donner l'impression de composer un numéro à deux chiffres, mais ils demeurent quand même des numéros distincts. La documentation sur la norme MARC 21 précise les valeurs possibles et leur signification respective. Dans l'exemple ci-dessous, les deux caractères à la suite de l'étiquette « 100 » (le chiffre trois et le symbole du carré) sont des indicateurs. Le chiffre trois est le premier indicateur, le carré (#) le second.

Le *premier indicateur* de la zone du nom de personne, qui a reçu la valeur 3, indique qu'il s'agit d'un nom de famille, plutôt que le nom d'une personne en particulier. Le deuxième indicateur est pour l'instant indéfini, c'est pourquoi sa valeur est représentée par un carré (#).

100 3# #a Guelf, House of

3. Les SOUS-ZONES ont leurs propres CODES et DÉLIMITEURS.

Sous-zone — Une zone contient plusieurs éléments de données connexes. Chacun est considéré comme une *sous-zone* et est précédé d'une *combinaison code/délimiteur de sous-zone*. Les zones 001 à 009 font exception : elles ne sont pas divisées en sous-zones.

Par exemple, la zone de la vedette du nom de personne comprend, entre autres, des sous-zones permettant de consigner le nom lui-même et la numérotation, les titres et les dates qui lui sont associés.

100 0# #a Gustaf
#b V,
#c King of Sweden,
#d 1858-1950

Code de sous-zone — Ce code est une lettre minuscule (plus rarement un chiffre) précédée d'un délimiteur (le caractère utilisé pour séparer les sous-zones). Il indique le genre de données qui figurent dans la sous-zone. (La documentation sur la norme d'autorité MARC 21 énumère et décrit les codes de sous-zones valides.)

Dans l'exemple ci-dessus, les codes de sous-zone sont #a pour le nom de personne, #b pour la numérotation, #c pour les titres et qualificatifs associés au nom et #d pour les dates.

Délimiteur — Différents logiciels utilisent différents caractères en guise de délimiteur à l'écran et dans les sorties d'imprimante. La double-croix (‡), l'arobas (@), le signe du dollar (\$), le trait de soulignement (_), ou le symbole graphique « † » en sont des exemples. Nous utilisons ici le signe de dollar (\$) dans la version Web du présent document pour délimiter les sous-zones.

4. Le terme DÉSIGNATEUR DE CONTENU est un générique qui décrit à la fois les étiquettes, les indicateurs et les codes de sous-zone.

Le format MARC s'articule autour trois types de désignateur de contenu : les étiquettes, les indicateurs et les codes de sous-zone. Dans son livre, *MARC for Library Use* (2e édition, Boston, G.K. Hall & Co., 1989, p. 5), Walt Crawford compare d'ailleurs le format MARC à une « notation sténographique ». Les trois types de désignateur de contenu mentionnés ci-dessus équivalent à des symboles sténographiques permettant d'étiqueter et d'expliquer les notices d'autorité.

Partie IV

QU'EST-CE QU'UNE NOTICE MARC D'AUTORITÉ?

Comprendre les notices d'autorité MARC

1. Contenu d'une notice d'autorité

Vedettes

Une notice d'autorité est créée pour chacune des formes autorisées d'une vedette. En ce qui concerne les noms, la meilleure liste d'entrées autorisées est celle de la Library of Congress (Library of Congress Name Authority File ou LCNAF). Les exemples présentés dans ce document sont construits d'après cette liste qui est disponible auprès du Cataloging Distribution Service (CDS) de cette bibliothèque et consultable en ligne, gratuitement, à l'adresse <http://authorities.loc.gov/>. En ce qui concerne les matières et noms géographiques, la principale liste utilisée est la Library of Congress Subject Headings. Elle est aussi disponible auprès du CDS sous forme imprimée ou sur support électronique. Les notices qui contiennent les vedettes d'autorités Canadiana sont accessibles dans AMICUSWeb à <http://www.collectionscanada.ca/amicus> et sont distribués par le Service de distribution de notices MARC. Vous pouvez trouver plus d'information à : <http://www.collectionscanada.ca/6/17/s17-204-f.html>. Le fichier de notices d'autorités Canadiana se trouve aussi dans le cédérom Canadiana. Vous pouvez trouver plus d'information à : <http://www.collectionscanada.ca/canadiana/s14-200-f.html>. Les notices d'autorités de Canadian Subject Headings sont accessibles dans AMICUSWeb ainsi que dans : <http://www.collectionscanada.ca/csh-bin/search/l=1>. Les notices d'autorités de Répertoire de vedettes-matières sont accessibles à : <http://www.collectionscanada.ca/rvm/index-f.html>. Il existe par ailleurs de nombreuses autres listes, comme la *Sears List of Subject Headings* et le *Art and Architecture Thesaurus*. Les vedettes-matières devraient correspondre à celles de l'une de ces listes ou suivre les mêmes règles de construction.

Toutes les vedettes de nom appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes : **nom de personne**, **combinaison nom/titre**, **titre uniforme**, ou **sujet**. Voici quelques exemples de vedettes de nom.

Un **nom de personne** peut établir le nom d'une personne, d'une personne morale, d'une réunion ou d'une juridiction (incluant les toponymes).

```
100 1b   ‡a Woolf, Virginia, ‡d 1882-1941
          (vedette-nom de personne)
110 2b   ‡a Association for Childhood Education
          International
          (vedette-nom de collectivité)
111 2b   ‡a La Crosse Health and Sports Science
          Symposium
          (vedette-nom de réunion)
151 1b   ‡a Mexico
          (vedette-nom géographique)
```

Une **combinaison nom/titre** est constituée à la fois d'un nom et d'un titre d'ouvrage. Le segment du nom établit le nom d'une personne, d'une personne morale, d'une réunion ou d'une juridiction. Le segment du titre contient le titre à utiliser pour identifier un élément ou une collection aux fins du catalogage. On l'emploie généralement pour des ouvrages classiques qui ont été réédités sous différents titres au cours des âges. Voici un exemple de combinaison nom/titre.

```
100 1b   ‡a Dostoyevsky, Fyodor,
          ‡d 1821-1881.
          ‡t Crime and punishment
```

Un **titre uniforme** représente un titre qui n'est pas associé à un auteur en particulier. En voici un exemple bien connu.

Comprendre les notices d'autorité MARC

130 00 †a Bible. †l Latin. †s Vulgate

Une **vedette de sujet** peut être constituée d'un terme unique, d'une phrase ou d'un groupe de termes. L'étiquette pour le sujet découle du premier terme de la vedette — nom commun, terme de genre/forme, nom géographique, nom de réunion ou titre. Les autres termes de la vedette sont saisis dans des sous-zones spécifiques appelées subdivision de sujet.

100 10 †a Shakespeare, William, †d 1564-1616
‡x Criticism and interpretation ‡x History
‡y 18th century
150 00 †a Books and reading †z Argentina

Rappels et renvois

Le format MARC 21 offre deux types de renvois, permettant respectivement d'établir une liaison entre une vedette non autorisée et une vedette autorisée (rappel de renvoi 'voir', étiquettes 4XX) ou entre une vedette autorisée et d'autres vedettes autorisées (rappel de renvoi 'voir aussi', étiquettes 5XX). En fait, les notices d'autorité ne comprennent habituellement pas de véritables renvois explicites. Elles comprennent plutôt une variante ou des vedettes associées que l'on entre dans les zones de rappel ou de renvoi. Cette façon de faire, qui évite de créer des notices distinctes pour les références, permet un affichage efficace et précis des données d'autorité dans le catalogue et dans une présentation adéquate pour les usagers. On peut générer des affichages de renvoi en combinant le contenu d'une zone de note d'un rappel ou d'un renvoi et celui d'une zone 1XX de vedette d'une notice.

Vedettes trouvées dans la notice d'autorité:

100 10 †a Twain, Mark, †d 1835-1910
[Vedette établie]
400 10 †a Conte, Louis de, †d 1835-1910
[Rappel de renvoi 'voir']
500 10 †a Clemens, Samuel Langhorne, †d 1835-1910
[Rappel de renvoi 'voir aussi']

L'affichage généré des vedettes trouvées dans les zones 100, 400, 500 :

Twain, Mark, 1835-1910

voir aussi : Clemens, Samuel Langhorne, 1835-1910
Clemens, Samuel Langhorne, 1835-1910
voir aussi : Twain, Mark, 1835-1910
Conte, Louis de, 1835-1910
voir : Twain, Mark, 1835-1910

Notes

Les notices MARC d'autorité peuvent aussi comprendre des notes. Celles-ci peuvent être destinées à l'affichage public des données du catalogue ou réservées à l'usage des bibliothécaires dans le cadre de leur travail.

Informations dans la notice d'autorité :

670 00 †a Phone call to National Register of Historic Places
[Note spécialisé]
680 00 †i Surgery performed on an outpatient basis. May be
hospital-based or performed in an office or
surgicenter.
[Note générale destinée au public]

Comprendre les notices d'autorité MARC

2. Éléments de la structure des notices d'autorité

Tout comme les notices bibliographiques, les notices d'autorité au format MARC 21 sont constituées de trois éléments principaux : le guide, le répertoire et les zones de longueur variable.

Le **guide** recèle les informations requises pour le traitement d'une notice. Les éléments de données y sont représentés par des nombres ou des valeurs codées et ils sont définis par leur position. Le guide est la toute première zone d'une notice MARC d'autorité et il contient 24 caractères. L'information consignée dans le guide est générée par l'ordinateur qui l'utilise ensuite pour lire et traiter la notice. Pour en apprendre plus à propos du guide, consultez la [Partie X](#) du présent document.

Le **répertoire** renferme une série d'entrées contenant l'étiquette de zone, la longueur de zone et la position du premier caractère de chaque zone de données de longueur variable de la notice. Chaque entrée du répertoire comprend douze positions de caractère. Le contenu du répertoire est toujours généré par le système. La [Partie XII](#) approfondit la discussion sur le répertoire.

Les **zones de longueur variable** sont représentées dans l'entrée correspondante du répertoire par une étiquette qui occupe trois positions de caractère. Chaque zone se termine par un caractère de fin de zone. La [Partie VIII](#) décrit les zones les plus couramment utilisées.

On doit savoir qu'il y a deux types de **zone de longueur variable**. Les codes X00 correspondent à des **zones de contrôle de longueur**. Même si ces zones apparaissent dans une entrée du répertoire, celle-ci ne comporte ni étiquette de zone, ni longueur de zone, ni position de caractère de départ. Ces informations sont remplacées par un élément de données unique ou par une série d'éléments de longueur fixe identifiés par la position de leur premier caractère. Vous trouverez dans la [Partie XI](#) des explications plus poussées sur l'utilisation de cette zone. Voici un exemple de contenu de la zone de contrôle 008.

```
008 860107inbacannaaanbbbbbbbbbbbsabanauu
```

Les **zones de données de longueur variable**, par contre, contiennent un **indicateur à deux positions de caractère**, stocké au début de chaque zone, et un **code de sous-zone** à deux positions de caractère qui précède l'élément de donnée de la zone. Voici un exemple de contenu de la zone de longueur variable 100 (entrée principale d'un nom de personne).

```
100 1b #a Cameron, Simon, #d 1799-1889
```

Les **zones de données de longueur variable** sont regroupées d'après le premier numéro de l'étiquette. L'autre segment de l'étiquette indique le type de contenu de la zone.

0XX	Numéros normalisés, indices de classification, codes
1XX	Vedettes (établies ou non établies)
2XX	Renvois complexes 'voir'
3XX	Renvois complexes 'voir aussi'
4XX	Rappel de renvoi 'voir'
5XX	Rappel de renvoi 'voir aussi'
6XX	Décisions de traitement, notes
7XX	Vedettes de liaison
8XX	Graphies alternatifs
9XX	Zones réservées à la mise en oeuvre locale

Comprendre les notices d'autorité MARC

Il y a aussi un parallélisme sur le plan de la désignation des contenus des étiquettes 1XX, 4XX et 7XX qui facilite l'identification de la description des zones de données d'autorité. À quelques exceptions près, les deux derniers chiffres de l'étiquette correspondent aux descriptions ci-dessous.

X00	Noms de personne
X10	Nom de collectivités
X11	Noms de réunion
X30	Titre uniforme
X48	Terme chronologique
X50	Nom commun
X51	Nom géographique
X55	Terme de genre/forme

Lorsqu'on travaille sur des notices d'autorité, il est important de ne pas perdre de vue ce parallélisme des descriptions des zones 1XX, 4XX, 5XX et 7XX, car il vous permet de prévoir le type de contenu d'une zone, même si vous ne connaissez pas sa valeur.

Partie V

PEUT-ON PARTAGER LES NOTICES MARC?

Les bibliothèques partagent depuis longtemps leurs notices bibliographiques. Bien que les bibliothèques puissent gérer leur propre fichier d'autorité de noms et de sujet (et elles sont nombreuses à le faire), beaucoup d'institutions sont arrivées à la conclusion que le partage de cette responsabilité est plus rentable et qu'il entraîne une amélioration sur le plan de la qualité. De cette façon, on évite que différentes autorités bibliothéconomiques aient à réinventer la roue en créant sans cesse les mêmes notices d'autorité. Le programme **NACO** (Name Authority Cooperative), établi depuis longtemps, permet aux institutions de collaborer à l'établissement de la LCNAF (Library of Congress Name Authority File). On trouvera un supplément d'informations en ligne à propos du projet NACO à l'adresse www.loc.gov/catdir/pcc/.

Le programme **SACO** (Subject Authority Cooperative Program) est une initiative similaire plus récente établie pour permettre aux bibliothèques de soumettre à la Library of Congress leurs notices de sujet et leurs numéros de classification. On trouvera un supplément d'informations en ligne à propos du projet SACO à l'adresse www.loc.gov/catdir/pcc/.

C'est grâce au format MARC 21, qui procure des normes ordinales de représentation et de communication des données d'autorité, que les bibliothèques peuvent participer à ces programmes ou à d'autres programmes de catalogage coopératif. Sans la stabilité du format MARC, les bibliothèques ne seraient pas en mesure de partager aussi rapidement leurs données d'autorité, car leurs systèmes ne parleraient pas tous le même langage. Le système MARC nous met à l'abri de cette Tour de Babel virtuelle en établissant les spécifications techniques qui permettent la communication entre les bibliothécaires, leurs fournisseurs et quiconque distribue des notices d'autorité. De la même manière, les normes MARC permettent aux fournisseurs de systèmes de gestion automatisée de bibliothèque de concevoir des systèmes capables de recevoir et de traiter les notices MARC standard.

Vous vous demandez sans doute comment les spécifications techniques des normes MARC sont transmises aux bibliothèques à l'échelle du monde entier. La Library of Congress diffuse des mises à jour régulières du document *MARC 21 Specifications for Record Structure, Character Sets, and Exchange Media*. Il est publié aussi en français sous le titre [Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange](#) par Bibliothèque et Archives Canada. Ce document renferme des renseignements techniques sur l'organisation des notices MARC, les jeux de caractères qui y sont utilisés ainsi que les formats dans lesquels elles sont distribuées. Il s'adresse aux personnes qui conçoivent ou entretiennent les systèmes servant à l'échange et au traitement des notices MARC.

Comprendre les notices d'autorité MARC

La Library of Congress agit à titre d'organisme responsable des formats MARC 21 (contrôle d'autorité et format bibliographique). Dans ce cadre, cette bibliothèque gère le MARC Forum, une liste de discussion électronique internationale (marc@loc.gov) qui sert de canal de communications entre les usagers qui désirent s'exprimer sur les changements proposés ou sur d'autres questions relatives au format MARC 21. La Library of Congress et Bibliothèque et Archives Canada tiennent aussi des réunions publiques sur les changements apportés aux formats MARC 21.

Aux États-Unis, deux groupes s'occupent de l'examen et de la révision de la documentation sur le format MARC 21. Le comité MARBI (MACHINE-Readable Bibliographic Information Committee) et le MARC Advisory Committee. MARBI, un comité de l'American Library Association (ALA), est formé de trois représentants de chacune des trois branches fonctionnelles de l'ALA (services techniques, automation et services de référence). Cette dernière veille à ce que le comité englobe un éventail complet de savoir-faire. Le MARC Advisory Committee est un comité élargi, composé de représentants d'organisations et d'institutions qui ont adopté le format MARC 21 et qui participent à son développement, comme des bibliothèques nationales, des réseaux de bibliothèques, des groupes de fournisseurs et d'autres associations de chercheurs ou de bibliothécaires. Ce comité tient une réunion conjointe avec le MARBI à chaque congrès de l'ALA (assemblée générale annuelle et congrès du milieu de l'hiver). Sa principale tâche est de prendre connaissance des documents de travail et des projets soumis par la Library of Congress, ou par son entremise, qui ont pour objet des changements ou des ajouts aux formats MARC existants. Au besoin, il peut aussi élaborer de nouveaux formats MARC en réponse à l'apparition de nouveaux secteurs. L'adoption des modifications fait suite à un consensus des responsables de la révision, mais les décisions finales relèvent des bibliothèques nationales, comme la Library of Congress, Bibliothèque et Archives Canada et la British Library.

Comme vous pouvez le constater, ce sont toutes les bibliothèques qui profitent directement du fruit de ces travaux sur les normes MARC 21. Sans celles-ci, les bibliothèques ne pourraient pas partager facilement des notices d'autorité précises.

Partie VI

QUESTIONS RELATIVES AUX DONNÉES MARC

La technologie continue d'évoluer, et cette constante évolution suscite d'importantes questions en ce qui concerne la qualité des données dont disposent les bibliothèques ainsi que les systèmes automatisés de gestion bibliothéconomique. Vous devez être conscient de ces questions et de leur importance pour votre propre bibliothèque.

A. Questions relatives aux données — Au moment d'évaluer les notices d'autorité, il y a un certain nombre de questions que l'on devrait poser : *Quelle est la qualité des données MARC? Quelles zones du format MARC 21 sont utilisées? Quelles zones du format MARC 21 sont utilisées? L'information repose-t-elle sur les notices MARC de la Library of Congress? Dans l'affirmative, est-ce que toute l'information de ces notices est visible? A-t-on ajouté d'autres renseignements?*

Certains bibliothécaires demandent à plusieurs fournisseurs de données bibliographiques de leur fournir un exemple imprimé de leurs notices MARC afin d'en vérifier l'exhaustivité et la conformité à la norme MARC 21.

Il va de soit que le succès de l'automatisation de votre bibliothèque dépendra dans une large mesure, pour vous et votre clientèle, du contenu des notices bibliographiques.. Il est donc important de veiller à obtenir la meilleure qualité de notices possible.

B. Questions relatives au logiciel — Logiquement, vous poserez ensuite les questions suivantes : *Est-ce que le système évalué tire pleinement parti des données de catalographiques? Conserve-t-il toute l'information et les désignateurs de contenu MARC 21?*

Comprendre les notices d'autorité MARC

Le système peut-il charger la notice complète, sans limitation artificielle ou déraisonnable (p. ex., du nombre de vedettes matières indexées ou de la longueur du résumé)? Même si la disquette contenait des notices complètes d'excellente qualité, le système pourra utiliser uniquement ce qui a été transféré sur le disque dur.

Les étiquettes, les indicateurs et les codes de sous-zone MARC apparaissent-ils encore sur l'écran d'entrée de données du bibliothécaire? Les indicateurs sont-ils utilisés correctement? Les codes de sous-zone sont-ils utilisés correctement? (L'information de la [Partie VIII](#) vous aidera à évaluer l'utilisation des désignateurs de contenu.)

Une fois les notices versées dans une base de données, il faut veiller à leur sauvegarde dans le format d'autorité MARC 21. Il pourra être nécessaire de s'y reporter plus tard pour d'autres projets. Le format MARC est la norme dans le secteur. Lorsque d'autres programmes seront disponibles, la capacité de votre bibliothèque à y participer pourra dépendre de la qualité de vos notices d'autorité.

Ceci nous amène à une autre question. Est-ce que le système permet de télécharger ou recopier les notices sur une disquette, en vue de les utiliser dans d'autres projets, par exemple des échanges avec le NACO. Un programme vous permettra-t-il de recopier les notices en format de communication MARC?

Partie VII

EN CONCLUSION

Vous savez maintenant ce que signifie l'acronyme MARC. Vous connaissez les raisons qui ont rendu nécessaire l'adoption d'un format normalisé aux fins d'identification des éléments de données d'autorité, de même que celles qui justifient l'emploi continu de ce format. Vous avez appris à définir et à reconnaître les trois types de désignateurs de contenu MARC : les étiquettes numériques, les codes de sous-zone et les indicateurs. Vous avez aussi découvert les types de contenu des groupes de désignateurs et le parallélisme qui les relie. Mais surtout, vous avez appris ce qu'est une notice MARC d'autorité, comment les points d'accès y sont consignés et comment distinguer une notice d'autorité de nom d'une notice d'autorité de sujet.

Ce n'était là qu'une introduction, et vous pourriez sans doute bénéficier de lectures additionnelles sur le sujet, voire d'un cours sur le catalogage en ligne. Vous trouverez des suggestions de documents à lire dans la [bibliographie](#). Le format MARC peut sembler très complexe au départ, mais vous y verrez rapidement plus clair en approfondissant votre connaissance de la norme et en prenant de l'expérience dans son application. En fait, plus vous utiliserez le format MARC, plus simple il vous semblera.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUR LE FORMAT MARC 21 : parties VIII à XI

Partie VIII

APERÇU DES ZONES DU FORMAT MARC 21 POUR LES VEDETTES D'AUTORITE LES PLUS COMMUNEMENT UTILISEES

Voici un aperçu des zones du format MARC 21 les plus communément utilisées par les bibliothécaires qui créent leurs propres notices d'autorité. Pour une liste complète des étiquettes, indicateurs et codes de sous-zone MARC 21, on se reportera au document *MARC 21 Format for Authority Data*. Il est publié aussi en français par Bibliothèque et Archives Canada sous le titre *Format MARC 21 vedettes d'autorité* ou sur Internet, *MARC 21 abrégé pour les vedettes d'autorité* à l'adresse : www.lac-bac.gc.ca/040/010/040010-3000-f.html.

Dans les explications qui suivent :

Étiquettes numériques — Les étiquettes (nombre à trois chiffres) sont suivies du nom de la zone qu'elles représentent. Dans ce résumé, tout comme dans le document de référence *MARC 21 Format for Authority Data* (il est publié aussi en français par Bibliothèque et Archives Canada sous le titre *Format MARC 21 vedettes d'autorité* ou sur Internet, *MARC 21 abrégé pour les vedettes d'autorité* à l'adresse : www.lac-bac.gc.ca/040/010/040010-3000-f.html), une étiquette est accompagnée de la lettre « R » quand elle peut être répétée. Les étiquettes non répétées, c'est-à-dire qui peuvent être utilisées une seule fois, sont accompagnées des lettres « NR ». Par exemple, une notice ne peut comprendre qu'une seule vedette autorisée (zones 1XX), mais elle peut présenter plusieurs rappels de renvoi (zones 4XX).

Indicateurs — L'utilisation d'indicateurs est expliquée dans les zones où ils sont utilisés. Les indicateurs comportent un seul chiffre. À partir de la zone 010 (Numéro de contrôle de la Library of Congress), on trouve dans chaque zone deux emplacements de caractère immédiatement après l'étiquette : le premier emplacement correspond au premier indicateur; le second, au deuxième. Les indicateurs de certaines zones peuvent rester indéfinis. Il est aussi possible que seulement le premier ou le deuxième soit défini. Il est d'usage de représenter les indicateurs indéfinis par un carré (♠).

Codes de sous-zone — Les données de chaque zone (à partir de la zone 010) sont divisées en sous-zones. Chacune de ces sous-zones est précédée d'un délimiteur avec un code de sous-zone. Nous vous indiquons ci-dessous les codes de sous-zone les plus communément utilisés pour chaque étiquette. Chacun de ces codes est précédé du caractère « † », un délimiteur. Le nom de la sous-zone suit le code.

Chaque zone doit normalement avoir une sous-zone « a » (†a). Certaines sous-zones peuvent être répétées, d'autres non. Dans ce résumé, nous indiquons pour chacune si elle est répétée ou non.

Exemples : L'explication de chaque zone est suivie d'un exemple. Par souci de clarté, nous avons laissé une espace entre l'étiquette et le premier indicateur, et une autre entre le second indicateur et le premier délimiteur avec son code de sous-zone; enfin, nous avons aussi placé une espace entre le délimiteur de sous-zone et les données de la sous-zone.

010 Numéro de contrôle de la Library of Congress (LCCN) (NR, ou Non Répétée)

Indicateurs non définis.

La sous-zone le plus communément utilisée :

†a Numéro de contrôle de la Library of Congress (NR)

Comprendre les notices d'autorité MARC

Exemple: 010 00 1a n00842144140

040 Source du catalogage (NR)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- 1a Organisme qui a effectué le catalogage original
- 1c Organisme qui a effectué la transcription
- 1d Organisme qui a effectué la modification (R)

Exemple : 040 00 1a DLC
1c DLC
1d Nc

100 Vedette principale - Nom de personne (NR)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de personne

- 0 Prénom
- 1 Nom de famille (ceci est la forme la plus courante)
- 3 Nom d'une famille

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- 1a Nom de personne (NR)
- 1b Numérotation (NR)
- 1c Titres et autres qualificatifs associés au nom (R)
- 1d Dates associées au nom (normalement l'an de naissance) (NR)
- 1q Forme complète du nom (NR)
- 1t Titre du document (NR)

Exemple : 100 00 1a Gustaf
1b V,
1c King of Sweden,
1d 1858-1950.

110 Vedette – Nom de collectivité (NR)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de collectivité

- 0 Nom inversé
- 1 Nom de lieu
- 2 Nom en ordre direct

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- 1a Nom de collectivité ou nom de lieu comme élément de classement (NR)
- 1b Collectivité subordonnée (R)
- 1c Lieu de réunion (NR)
- 1d Date de réunion ou de signature du traité (R)
- 1t Titre du document (NR)

Exemple : 110 20 1a Association for Childhood Education International.
1b Summer Seminar
1d (1980 :
1c Taipei, Taiwan)

Comprendre les notices d'autorité MARC

111 Vedette – Nom de réunion (NR)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de réunion

- 0 Nom inversé
- 1 Nom de lieu
- 2 Nom en ordre direct

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom de réunion ou nom de lieu comme élément de classement (NR)
- ‡c Lieu de réunion (NR)
- ‡d Date de réunion (NR)
- ‡t Titre du document (NR)

Exemple : 111 2b ‡a Symposium International "Manuel Pedroso"
In Memoriam
‡d (1976 :
‡c Guanajuato, Mexico)

130 Vedette – Titre uniforme (NR)

Indicateur 1 : Non défini

Indicateur 2 : Caractères à ignorer dans le classement

- 0-9 Nombre de caractères à ignorer dans le classement
(pour les articles en début de titre, incluant les espaces)

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Titre uniforme (NR)
- ‡f Date du document (NR)
- ‡l Langue du document (NR)
- ‡p Nom de la partie/section du document (R)
- ‡s Version (NR)

Exemple : 130 0 ‡a Bible
‡p O.T.
‡p Five Scrolls.
‡l Hebrew.
‡s Biblioteca apostolica Vaticana.

150 Vedette – Nom commun (NR)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Vedette de sujet ou vedette comportant un nom géographique (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 150 0 ‡a Painting, Chinese
‡y Sung-Yüan dynasties, 960-1368
‡x Societies, etc.

151 Vedette – Nom géographique (NR)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom géographique (NR)

Comprendre les notices d'autorité MARC

- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 151 00 ‡a United States
‡x Foreign relations
‡y 1933-
‡v Periodicals

155 Vedette – Terme de genre/forme (NR)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Terme de genre/forme (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 155 00 ‡a Hymns
‡z Massachusetts
‡y 18th century

400 Rappel de renvoi 'voir' – Nom de personne (R)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de personne

- 0 Prénom
- 1 Nom de famille
- 3 Nom d'une famille

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom de personne (NR)
- ‡b Numérotation (NR)
- ‡c Titres et autres qualificatifs associés au nom (R)
- ‡d Dates associées au nom (NR)
- ‡q Forme complète du nom (NR)
- ‡t Titre du document (NR)

Exemple : 400 10 ‡a Singh, Bhagat,
‡d 1921-

410 Rappel de renvoi 'voir' – Nom de collectivité (R)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de collectivité

- 0 Nom inversé
- 1 Nom de lieu
- 2 Nom en ordre direct

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom de collectivité ou nom de lieu comme élément de classement (NR)
- ‡b Collectivité subordonnée (R)
- ‡d Date de réunion ou de signature du traité (R)
- ‡t Titre du document (NR)

Comprendre les notices d'autorité MARC

Exemple : 410 1b †a Honduras.
†b Estudios Territoriales, Oficina de

411 Rappel de renvoi 'voir' – Nom de réunion (R)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de réunion

- 0 Nom inversé
- 1 Nom de lieu
- 2 Nom en ordre direct

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- †a Nom de réunion ou nom de lieu comme élément de classement (NR)
- †c Lieu de réunion (NR)
- †d Date de réunion (NR)
- †t Titre du document (NR)

Exemple : 411 2b †a Jakob-Stainer-Symposium
†d (1983 :
†c Innsbruck, Austria)

430 Rappel de renvoi 'voir' – Titre uniforme (R)

Indicateur 1 : Non défini

Indicateur 2 : Caractères à ignorer dans le classement

- 0-9 Nombre de caractères à ignorer dans le classement
(pour les articles en début de titre, incluant les espaces)

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- †a Titre uniforme (NR)
- †f Date du document (NR)
- †l Langue du document (NR)
- †p Nom de la partie/section du document (R)
- †s Version (NR)

Exemple : 430 0 †a Chronicles of Narnia
(Collier Books (Firm))

450 Rappel de renvoi 'voir' – Nom commun (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- †a Vedette de sujet ou vedette comportant un nom géographique (NR)
- †v Subdivision de forme (R)
- †x Subdivision générale (R)
- †y Subdivision chronologique (R)
- †z Subdivision géographique (R)

Exemple : 450 00 †a Music
†y 15th century
†x Theory

451 Rappel de renvoi 'voir' – Nom géographique (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

Comprendre les notices d'autorité MARC

- ‡a Nom géographique (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 451 00 ‡a West Washington (D.C.)
‡v Maps

455 Rappel de renvoi 'voir' – Terme de genre/forme (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Terme de genre/forme (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 455 00 ‡a Sci-fi

500 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Nom de personne (R)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de personne

- 0 Prénom
- 1 Nom de famille
- 3 Nom d'une famille

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom de personne (NR)
- ‡b Numérotation (NR)
- ‡c Titres et autres qualificatifs associés au nom (R)
- ‡d Dates associées au nom (NR)
- ‡q Forme complète du nom (NR)
- ‡t Titre du document (NR)

Exemple : 500 10 ‡a Fauré, Gabriel,
‡d 1845-1924

510 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Nom de collectivité (R)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de collectivité

- 0 Nom inversé
- 1 Nom de lieu
- 2 Nom en ordre direct

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom de collectivité ou nom de lieu comme élément de classement (NR)
- ‡b Collectivité subordonnée (R)
- ‡d Date de réunion ou de signature du traité (R)
- ‡t Titre du document (NR)

**Comprendre les
notices d'autorité MARC**

Exemple : 510 1b ‡a Missouri.
‡b State Highway Patrol.
‡b Criminal Records Section

511 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Nom de réunion (R)

Indicateur 1 : Type de vedette de nom de réunion

- 0 Nom inversé
- 1 Nom de lieu
- 2 Nom en ordre direct

Indicateur 2 : Non défini

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Nom de réunion ou nom de lieu comme élément de classement (NR)
- ‡c Lieu de réunion (NR)
- ‡d Date de réunion (NR)
- ‡t Titre du document (NR)

Exemple : 511 2b ‡a International Drip/Trickle
Irrigation Congress

530 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Titre uniforme (R)

Indicateur 1 : Non défini

Indicateur 2 : Caractères à ignorer dans le classement

- 0-9 Nombre de caractères à ignorer dans le classement
(pour les articles en début de titre, incluant les espaces)

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Titre uniforme (NR)
- ‡f Date du document (NR)
- ‡l Langue du document (NR)
- ‡p Nom de la partie/section du document (R)
- ‡s Version (NR)

Exemple : 530 0 ‡a Dead Sea scrolls

550 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Nom commun (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Vedette de sujet ou vedette comportant un nom géographique (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 550 00 ‡a Indians of North America
‡x Wars
‡y 1862-1865

551 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Nom géographique (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

Comprendre les notices d'autorité MARC

- ‡a Nom géographique (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 551 ‡‡ ‡a Belgrano (Buenos Aires, Argentina)

555 Rappel de renvoi 'voir aussi' – Terme de genre/forme (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Terme de genre/forme (NR)
- ‡v Subdivision de forme (R)
- ‡x Subdivision générale (R)
- ‡y Subdivision chronologique (R)
- ‡z Subdivision géographique (R)

Exemple : 555 ‡‡ ‡a 3-D films

670 Source des données (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Citation de la source (NR)
- ‡b Information trouvée (NR)

Exemple : 670 ‡‡ ‡a His Ireland, 1974.
‡b t.p. (Howard Smith)

680 Note générale destinée au public (R)

Indicateurs non définis.

Les sous-zones les plus communément utilisées :

- ‡a Terme de vedette ou de subdivision (R)
- ‡i Texte explicatif (R)

Exemple : 680 ‡‡ ‡i Here are entered works on
methane as a combustible gas formed in coal
mines. Works on methane present in a
stratum of coal are entered under
‡a Coalbed methane.

Partie IX

LISTE DES AUTRES ZONES FREQUEMMENT UTILISEES DANS LES NOTICES MARC 21 D'AUTORITE

- 001 Numéro de contrôle
- 003 Identité du numéro de contrôle

Comprendre les notices d'autorité MARC

005	Date/heure de la dernière transaction
008	Éléments de données de longueur fixe (voir Partie XI)
035	Numéro de contrôle de système
053	Indice de classification de la LC
083	Indice de Classification décimale de Dewey

Les notices d'autorité de collection contiennent souvent les zones suivantes :

640	Dates de publication et/ou indication séquentielle de collection
641	Particularités de numérotation de collection
642	Exemple de numérotation de collection
643	Lieu et éditeur de la collection/organisme de publication
644	Usage en matière d'analyse de collection
645	Usage en matière de rappel de collection
646	Usage en matière de classification de collection

Les notices d'autorité contiennent parfois les zones de référence suivantes :

663	Renvoi complexe voir aussi – Vedette de nom
664	Renvoi complexe voir – Vedette de nom
665	Renvoi historique
666	Renvoi explicatif général – Vedette de nom

Partie X

LE GUIDE

Le guide se compose de 24 caractères, numérotés de 00 à 23. Pour une explication plus détaillée, voir le document *Format MARC 21 vedette d'autorité*.

00-04 Longueur de l'enregistrement logique

05 Statut de la notice

n	=	Notice nouvelle
c	=	Corrigée ou révisée
a	=	Rehaussement du niveau d'enregistrement
d	=	Supprimée
o	=	Périmée
s	=	Supprimée; vedette divisée en deux ou en plusieurs vedettes
x	=	Supprimée; vedette remplacée par une autre vedette

06 Type de notice

z	=	Données d'autorité
---	---	--------------------

07-08 Positions de caractère non définies (toujours bb)

09 Système de codage des caractères

b	=	MARC-8
a	=	Jeu de caractères universel/Unicode

10 Compte des indicateurs (toujours le chiffre 2)

11 Compte des codes de sous-zones (toujours le chiffre 2)

12-16 Adresse de base de données

17 Niveau d'enregistrement

n	=	Notice d'autorité complète
o	=	Notice d'autorité incomplète

Comprendre les notices d'autorité MARC

- 18-19 Positions de caractère non définies (toujours **bb**)
- 20 Longueur du segment longueur de zone (toujours le chiffre 4)
- 21 Longueur du segment position de caractère de départ (toujours le chiffre 5)
- 22 Longueur de la partie dépendante de l'application (toujours le chiffre 0)
- 23 Non défini (toujours le chiffre 0)

Voici un exemple de le Guide :

LDR	00677nz bb 2200145n bb 4500
-----	---

Part XI

ZONE 008

La zone 008 contient les Éléments de données de longueur fixe. Ses 40 caractères sont numérotés de 00 à 39. Les emplacements de caractère indéfinis sont signalés par un carré (**b**) ou un caractère de remplissage (|). Veuillez noter que, comme toutes les autres zones de contrôle de longueur fixe, la zone 008 ne comporte ni indicateurs, ni code de sous-zone. Pour des explications exhaustives, veuillez consulter le document *Format MARC 21 vedettes d'autorité*.

00-05 Date d'enregistrement au fichier (AAMMJJ)

06 Subdivision géographique directe ou indirecte

- b** = Sans subdivision géographique
- d** = Subdivision géographique – directe
- i** = Subdivision géographique – indirecte
- n** = Sans objet
- | = Aucune tentative de coder

07 Système de romanisation

- a** = Norme internationale
- b** = Norme nationale
- c** = Norme de l'association nationale de bibliothèques
- d** = Norme de l'agence bibliographique nationale ou de la bibliothèque nationale
- e** = Norme locale
- f** = Norme d'origine inconnue
- g** = Romanisation conventionnelle ou forme conventionnelle du nom dans la langue de l'agence de catalogage
- n** = Sans objet
- | = Aucune tentative de coder

08 Langue du catalogage

- b** = Aucune indication fournie
- b** = Anglais et français
- e** = Anglais seulement
- f** = Français seulement
- | = Aucune tentative de coder

09 Genre de notice

- a** = Vedette établie
- b** = Renvoi sans rappel

Comprendre les notices d'autorité MARC

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| c | = | Renvoi avec rappel |
| d | = | Subdivision |
| e | = | Noeud |
| f | = | Vedette et subdivision établies |
| g | = | Renvoi et subdivision |
- 10 [Règles de catalogage descriptif](#)
- | | | |
|---|---|------------------------------------|
| a | = | Règles antérieures |
| b | = | RCAA 1 |
| c | = | RCAA 2 |
| d | = | Vedette compatible avec les RCAA 2 |
| z | = | Autre |
| n | = | Sans objet |
| | = | Aucune tentative de coder |
- 11 [Système de vedettes-matières / Thésaurus](#)
- | | | |
|---|---|---|
| a | = | Library of Congress Subject Headings |
| b | = | Vedettes-matières de la LC de littérature pour enfants |
| c | = | Medical Subject Headings |
| d | = | Fichier d'autorité de vedettes-matières de la National Agricultural Library |
| k | = | Canadian Subject Headings |
| n | = | Sans objet |
| r | = | Arts and Architecture Thesaurus |
| s | = | Sears List of Subject Headings |
| v | = | Répertoire de vedettes-matières |
| z | = | Autre |
| | = | Aucune tentative de coder |
- 12 [Type de collection](#)
- | | | |
|---|---|----------------------------------|
| a | = | Collection monographique |
| b | = | Document en plusieurs parties |
| c | = | Phrase analogue à une collection |
| n | = | Sans objet |
| z | = | Autre |
| | = | Aucune tentative de coder |
- 13 [Collection numérotée ou non numérotée](#)
- | | | |
|---|---|---------------------------|
| a | = | Numérotée |
| b | = | Non numérotée |
| c | = | Numérotation variable |
| n | = | Sans objet |
| | = | Aucune tentative de coder |
- 14 [Utilisation de la vedette – vedette principale ou secondaire](#)
- | | | |
|---|---|---------------------------|
| a | = | Appropriée |
| b | = | Non appropriée |
| | = | Aucune tentative de coder |
- 15 [Utilisation de la vedette – vedette-matière secondaire](#)
- | | | |
|---|---|---------------------------|
| a | = | Appropriée |
| b | = | Non appropriée |
| | = | Aucune tentative de coder |
- 16 [Utilisation de la vedette – vedette secondaire de collection](#)
- | | | |
|---|---|---------------------------|
| a | = | Appropriée |
| b | = | Non appropriée |
| | = | Aucune tentative de coder |

Comprendre les notices d'autorité MARC

- 17 **Type de subdivision de sujet**
- a = Nom commun
 - b = Subdivision de forme
 - c = Subdivision chronologique
 - d = Subdivision géographique
 - e = Subdivision de langue
 - n = Sans objet
 - | = Aucune tentative de coder
- 18-27 **Positions de caractère non définies**
- ␣ = Non définies
 - | = Aucune tentative de coder
- 28 **Type d'organisme gouvernemental**
- ␣ = N'est pas un organisme gouvernemental
 - a = Élément autonome ou semi-autonome
 - c = Multilocal
 - f = Fédéral / national
 - i = International
 - l = Local
 - m = Groupe interprovincial
 - o = Organisme gouvernemental – type indéterminé
 - s = État, province, territoire, ou territoire sous tutelle, etc.
 - u = Inconnu
 - z = Autre
 - | = Aucune tentative de coder
- 29 **Évaluation du renvoi**
- a = Rappels conformes à la vedette
 - b = Rappels non nécessairement conformes à la vedette
 - n = Sans objet
 - | = Aucune tentative de coder
- 30 **Position de caractère non définie**
- ␣ = Non définie
 - | = Aucune tentative de coder
- 31 **Notice en cours de révision**
- a = Notice peut servir
 - b = Notice en cours de révision
 - | = Aucune tentative de coder
- 32 **Nom de personne non différencié**
- a = Nom de personne différencié
 - b = Nom de personne non différencié
 - n = Sans objet
 - | = Aucune tentative de coder
- 33 **Niveau de l'établissement**
- a = Complètement établi
 - b = Mémoire
 - c = Provisoire
 - d = Préliminaire
 - n = Sans objet
 - | = Aucune tentative de coder

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUR LE FORMAT MARC 21 – Partie XII

Partie XII

EXEMPLES DE NOTICES

Les exemples de notice d'autorité présentés dans ce document sont tirés de notices du LCNAF (Library of Congress Name Authority File). Certaines des informations ont toutefois été légèrement modifiées pour illustrer les zones dont nous traitons. Les exemples sont présentés une première fois selon l'affichage avec étiquettes, tel qu'il apparaît à l'écran dans la plupart des systèmes de traitement des bibliothèques. Ils sont ensuite présentés ainsi qu'ils apparaîtront aux bibliothécaires et aux usagers.

On peut consulter d'autres exemples de notices MARC d'autorité dans le document *MARC 21 vedettes d'autorité* ou sur Internet, à l'adresse : www.lac-bac.gc.ca/040/010/040010-3950-f.html

1. Format de communication MARC 21

Le bloc de données ci-dessous correspond à ce qu'un programmeur voit quand il regarde le contenu d'un fichier MARC. Les étiquettes ne sont pas visibles, mais un répertoire indique le commencement de chaque zone et l'étiquette qui devrait la précéder (en d'autres mots, il indique où vont les étiquettes).

```
00559czbbb2200169nbb4500001000800000000500170000800
80041000250100031000660350023000970400013001200530
01500133100003200148400004000180400003400220670003
300254670009200287^3284961^20011122072419.0^790430
n|bacannaabnbbbbb|abaaabbbbb^bb†anbb79041870
bb†znbb86057158bb†a(OCoLC)oca00275319^bb†aDLC†cD
LC^b0†aPR6045.072^1bb†aWoolf, Virginia, †d1882-1941^
1bb†aWoolf, Virginia Stephen, †d1882-1941^1bb†aStephe
n, Virginia, †d1882-1941^bb†aHer The voyage out ...
1915.^bb†aNuCMC files†b(Woolf, Virginia, 1882-194
1; Woolf, Virginia Stephen; b. Virginia Stephen)^\  

```

Décrypter le répertoire : En général, seul le programme ou l'ordinateur a affaire à une notice en format de communication MARC 21, mais il est tout de même intéressant d'examiner comment fonctionne le répertoire.

Les 24 premiers caractères de la notice forment ce qu'on appelle le « guide ». Dans l'exemple qui suit, il occupe environ le tiers de la première ligne et se termine par les chiffres « 4500 ». Le Répertoire commence immédiatement après. Nous avons souligné les étiquettes dans l'exemple. Le répertoire de chaque étiquette comporte douze caractères. La première est l'étiquette 001. Les quatre premiers emplacements suivant une étiquette servent à indiquer la longueur de la zone. Les données de la zone 001 (numéro de contrôle) occupent huit caractères dans l'exemple donné. Les cinq caractères qui suivent indiquent le point de départ de la zone à l'intérieur de la chaîne de données qui suit le répertoire. La zone 001 débute à l'emplacement 00000 (le premier est 0). Vient ensuite l'étiquette 005, d'une longueur de 17 caractères et débutant au 8^e emplacement de caractère (la longueur de la zone précédente — 8 — est ajoutée au point de départ — 00000 —, ce qui donne 8). La prochaine étiquette est 008. Il a une longueur de 41 caractères et débutant au 25^e point de départ (8 + 17=25)
Ce répertoire indique que :

Comprendre les notices d'autorité MARC

Étiquette	Longueur	début à	Étiquette	Longueur	début à
001	0008	00000	053	0015	00133
005	0017	00008	100	0032	00148
008	0041	00025	400	0040	00180
010	0031	00066	400	0034	00220
035	0023	00097	670	0033	00254
040	0013	00120	670	0092	00287

Les terminateurs de zone (représentés par un ^ dans cet exemple) signalent la fin du répertoire et de chaque zone. Notez que la somme de la deuxième et de la troisième colonne d'un rang égale toujours le nombre de la troisième colonne du rang suivant : le point de départ d'une zone plus sa longueur égale le point de départ de la zone suivante.

On peut obtenir confirmation en comptant les emplacements de caractère dans le bloc de données — n'oubliez pas que les espaces et les terminateurs comptent. (Deux emplacements sont réservés aux indicateurs au début de chaque zone.) Un terminateur de notice (indiqué par une oblique inverse \ dans cet exemple) marque la fin de chaque notice d'autorité.

2. Format d'affichage des notices d'autorité

Si un bibliothécaire devait charger une notice MARC 21 dans un système automatisé de gestion de bibliothèque, l'écran de saisie se présenterait probablement comme dans l'exemple ci-dessous. Les descripteurs de la colonne de gauche ne sont pas enregistrés avec les données de la notice MARC. Ils font partie du module d'affichage du logiciel. La plupart des systèmes sont conçus de manière à permettre l'ajout de zones complémentaires, où est enregistrée l'information locale.

Affichage avec étiquettes : Les écrans de saisie affichent généralement les données avec leurs étiquettes, c'est à dire qu'ils montrent les étiquettes numériques de MARC 21 insérées à l'endroit approprié, tel que stipulé dans le répertoire. On a conçu un programme informatique qui fait l'étiquetage.

Affichage formaté : Les écrans que voient les utilisateurs des bibliothèques sont formatés puisque, pour la majorité d'entre eux, les étiquettes MARC n'auraient aucun sens. À l'intérieur du programme propre à chaque catalogue public, on trouve donc un sous programme qui met en forme les notices d'après un modèle choisi par les concepteurs (c. à d., celui qui selon eux répond le mieux aux besoins des utilisateurs du catalogue en ligne). Un exemple de ce type d'affichage accompagne chacune des notices d'autorité ci-dessous.

Notice de vedette établie -- Nom de personne

Affichage avec étiquettes :

```

Guide                                00758czbbb2200217nbb4500
Numéro de contrôle                    001  3284961
Date/heure de la                      005  20011122072419.0
dernière transaction
Éléments de données de                008  790430n|bacannaabnbbbbbbbbbbbb|abaaabbbbbb
longueur fixe
Numéro de contrôle                    010  bb ‡a nbb79041870b
de la LC                              ‡z ‡bb86057158b
Numéro de contrôle                    035  bb ‡a (OCoLC)oca00275319
de système
Source du catalogage                 040  bb ‡a DLC
                                       ‡c DLC
Indice de classification               053  b0 ‡a PR6045.072
de la LC
Vedette principale-Nom                100  1b ‡a Woolf, Virginia,

```

**Comprendre les
notices d'autorité MARC**

de personne			‡d 1882-1941
Rappel de renvoi 'voir'	400	1b	‡a Woolf, Virginia Stephen, ‡d 1882-1941
Rappel de renvoi 'voir'	400	1b	‡a Stephen, Virginia, ‡d 1882-1941
Source des données	670	bb	‡a Her The voyage out ... 1915.
Source des données	670	bb	‡a NUCMC files ‡b (Woolf, Virginia, 1882-1941; Woolf, Virginia Stephen; b. Virginia Stephen)

Affichage formaté :

Woolf, Virginia, 1882-1941
 Stephen, Virginia, 1882-1941
Voir Woolf, Virginia, 1882-1941
 Woolf, Virginia Stephen, 1882-1941
Voir Woolf, Virginia, 1882-1941

Notice de vedette établie -- Nom de collectivité

Affichage avec étiquettes :

Guide	01487cz	bbb2200241n	bb4500
Numéro de contrôle	001	663438	
Date/heure de la dernière transaction	005	20010924094922.0	
Éléments de données de longueur fixe	008	880506n	bacannaab bbbbbb abana bbb b
Numéro de contrôle de la LC	010	bb	‡a nbb87907845b
Source du catalogage	040	bb	‡a DLC ‡c DLC
Vedette - Nom de collectivité	110	2b	‡a Louisville and Nashville Railroad Company.
Rappel de renvoi 'voir'	410	2b	‡a Louisville & Nashville
Rappel de renvoi 'voir'	410	2b	‡a L. & N.R.R.
Rappel de renvoi 'voir aussi'	510	2b	‡a Nashville, Chattanooga, and St. Louis Railway
Rappel de renvoi 'voir aussi'	510	2b	‡a St. Louis and Southeastern Railway Company
Source des données	670	bb	‡a Dolzall, G.W. Monon, c1987: ‡b p. 171 (Louisville & Nashville)

Affichage formaté :

Louisville and Nashville Railroad Company
 L. & N.R.R.
Voir Louisville and Nashville Railroad Company
 Louisville & Nashville
Voir Louisville and Nashville Railroad Company
 Nashville, Chattanooga, and St. Louis Railway
Voir aussi Louisville and Nashville Railroad Company
 St. Louis and Southeastern Railway Company
Voir aussi Louisville and Nashville Railroad Company

**Comprendre les
notices d'autorité MARC**

Notice de vedette établie -- Titre uniforme

Affichage avec étiquettes :

Guide	00330	cz	bbb	2200145	nbb	4500
Numéro de contrôle	001			955113		
Date/heure de la dernière transaction	005			20010216174752.0		
Éléments de données de longueur fixe	008			790328n	b	acannaabbbbbbbbbbb a
Numéro de contrôle de la LC	010		bb	‡a	nbb	79018834b
Source du catalogage	040		bb	‡a		DLC
Vedette - Titre uniforme	130		b0	‡a		Beowulf
Rappel de renvoi 'voir'	430		b0	‡a		Bjowulf

Affichage formaté :

Beowulf
Bjowulf
Voir Beowulf

Notice de vedette établie -- Nom commun

Affichage avec étiquettes :

Guide	01984	cz	bbb	2200505	nbb	4500
Numéro de contrôle	001			4673463		
Date/heure de la dernière transaction	005			20000324235934.0		
Éléments de données de longueur fixe	008			860211i	b	anannbabbbbbbb a
Numéro de contrôle de la LC	010		bb	‡a	shb	85020914bb
Source du catalogage	040		bb	‡a		DLC
				‡c		DLC
				‡d		DLC
Vedette - Nom commun	150		bb	‡a		Online library catalogs
Rappel de renvoi 'voir'	450		bb	‡a		Catalogs, On-line
Rappel de renvoi 'voir'	450		bb	‡a		Library online catalogs
Rappel de renvoi 'voir'	450		bb	‡a		On-line catalogs (Libraries)
Rappel de renvoi 'voir'	450		bb	‡a		Online catalogs
Rappel de renvoi 'voir'	450		bb	‡a		Online public access catalogs (Libraries)
Rappel de renvoi 'voir'	450		bb	‡a		OPACs (Libraries)
Rappel de renvoi 'voir aussi'	550		bb	‡a		Library catalogs
Rappel de renvoi 'voir aussi'	550		bb	‡a		Online information services
Source des données	670		bb	‡a		Library lit., 1990
				‡b		(online catalogs)
Source des données	670		bb	‡a		ALA gloss.
				‡b		(online catalogs; online public access catalogs (OPACs))

Comprendre les notices d'autorité MARC

Affichage formaté :

Online library catalogs

Catalogs, On-line

Voir Online library catalogs

Library catalogs

Voir Online library catalogs

Library online catalogs

Voir Online library catalogs

Online catalogs

Voir Online library catalogs

On-line catalogs (Libraries)

Voir Online library catalogs

Online information services

Voir Online library catalogs

Online public access catalogs (Libraries)

Voir Online library catalogs

OPACs

Voir Online library catalogs

**Comprendre les
notices d'autorité MARC**

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Anglo-American Cataloguing Rules. 2nd ed., 2002 revision. Chicago: American Library Association, 2002.

Crawford, Walt. *MARC for Library Use*. 2nd ed. Boston: G.K. Hall & Co., 1989.

Ferguson, Anna. *MARC/AACR2/Authority Control Tagging: Blitz Cataloging Workbook*. Englewood, CO: Libraries Unlimited, 1998.

Maxwell, Robert L. *Maxwell's Guide to Authority Work*. Chicago: American Library Association, 2002.

Piepenburg, Scott. *MARC Authority Records Made Easy: A Simplified Guide to Creating Authority Records for Library Automation Systems*. San Jose, CA: F&W Associates, 2000.
